

Gestion des évolutions

Date	Description
27/03/2012	Création
18/10/2013	Politique qualité 2014
17/12/2014	Politique qualité 2015
23/11/2015	Politique qualité 2016
29/11/2016	Politique qualité 2017
28/11/2017	Politique qualité 2018
30/11/2018	Politique qualité 2019 : politique qualité 2018 reconduite sans modification
11/03/2020	Politique qualité 2020
18/03/2021	Politique qualité 2021
09/03/2022	Politique qualité 2022
21/03/2023	Politique qualité 2023
12/03/2024	Politique qualité 2024

Dernière approbation

	Nom	Date	Visa
Rédaction	Patrice Colin (DG)	12/03/2024	
Approbation	Gaëlle LAHOREAU	12/03/2024	

Documents constitutifs

Gestion des évolutions	1 page
Politique Qualité de Lig'Air	2 pages

Lig'Air est l'organisme en charge de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire. Les missions qui nous sont confiées par l'Etat, sont d'évaluer la qualité de l'air par différents moyens (mesures, modélisation) et d'informer le public sur les résultats produits. Notre action est également cadrée dans des arrêtés préfectoraux de gestion des épisodes de pollution. Lig'Air apporte aussi son expertise et son aide aux politiques publiques relatives à la gestion de l'atmosphère, menées notamment pour limiter l'exposition de la population. La politique de Lig'Air s'inscrit dans les réponses aux enjeux relatifs à la pollution atmosphérique et au changement climatique qui constituent des préoccupations sociales et sanitaires majeures. Cette politique repose sur un positionnement stratégique. Elle consiste à répondre en priorité aux exigences de l'Etat d'un point de vue réglementaire conformément à l'agrément délivré, dans un contexte national de contentieux européen pour dépassements de valeurs limites mais également aux besoins des collectivités et des entreprises émettrices de substances polluantes qui concourent aux actions de surveillance de la qualité de l'air sur leur territoire de compétence., Un Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air a été établi pour fixer et organiser nos activités sur la période 2022-2026. Ce document prend en compte les orientations du Programme National de Surveillance de la Qualité de l'Air et les attentes exprimées lors de la concertation régionale. De par la fiabilité des résultats de ses travaux, Lig'Air se positionne comme un acteur reconnu dans la mise en œuvre de la planification régionale concernant la lutte contre la pollution de l'air et ses effets sur la santé (Plans de Protection de l'Atmosphère, Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Régional Santé Environnement, Schéma Régional du Développement Durable et de l'Egalité des Territoires, Plan Ecophyto 2+). Dans un souci d'anticipation et de dynamisme vis-à-vis des problématiques émergentes, Lig'Air souhaite développer son expertise sur différentes problématiques relatives à l'air ambiant, à l'air intérieur, au changement climatique et à la maîtrise de l'énergie. Les axes de développement sont déclinés suivant le nouveau PRSQA 2022-2026 :

1) Adapter l'observatoire aux nouveaux enjeux

- Exploiter la prévision régionale quotidienne des concentrations de pollens à l'aide de cartographies
- Développer une expertise dans le domaine des odeurs
- Poursuivre les mesures de pesticides dans le cadre du suivi national et d'une surveillance régionale
- Poursuivre les mesures de pollens dans l'air ambiant
- Pérenniser la production d'inventaires des gaz à effet de serre et des consommations d'énergie dans le cadre du SRADDET et de l'OREGES.
- Poursuivre la surveillance des PUF sur 2 sites de surveillance (Orléans et Tours) et faire l'acquisition d'un troisième analyseur pour l'implanter sur le site rural MERA situé à Verneuil dans le Cher.
- Poursuivre la surveillance du NH₃ sur le site rural de Oysonville (28) et sur le site rural de Verneuil (18).

2) Accompagner les acteurs dans l'action en faveur de la qualité de l'air

- Participer au suivi des actions des 2 PPA
- Evaluer les plans d'action chauffage au bois sur les deux zones PPA
- Intégrer les particules PM_{2,5} dans les procédures d'alerte départementales
- Participer à l'élaboration des PCAET des EPCI pour une montée en qualité de la prise en compte de l'air et participer à leur suivi
- Mettre en place les actions retenues dans le PRSE4
- Réaliser des cartes stratégiques de l'air dans le cadre des plans d'aménagement en matière d'urbanisme et de transports
- Participer aux porter à connaissance et mettre à jour les CSA sur Tours et Orléans
- Recenser, analyser et exploiter les données énergétiques régionales dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre
- Mettre en place une base de données de production ENR à l'échelle communale et assurer son suivi
- Assurer le suivi du jury nez à Marigny-les-Usages dans le cadre de l'implantation d'une unité de méthanisation
- Réaliser le suivi des indicateurs du PCAET de Chartres Métropole
- Evaluer les scénarios retenus pour la ZFE de Tours
- Réaliser la surveillance dans l'environnement de l'incinérateur de Saran et de l'usine Swiss Krono
- Appliquer la convention de partenariat avec les SDIS de la région dans le cadre de la FIR

3) Organiser la communication pour faciliter l'action

- Rendre plus accessible l'information sur la qualité de l'air en développant de nouveaux supports (API, PMV, film de sensibilisation, ...)
- Développer la fresque de la qualité de l'air comme outil de sensibilisation auprès des partenaires et du public
- Développer une communication active pour une amélioration de la qualité de l'air et une meilleure santé (Sentimail, Sentimail Pollens, ...)
- Mettre à disposition des données interoperables et élargir les flux de données DIDON
- Refondre le site internet et actualiser les plateformes de diffusion de données ODACE et Interqual'air

4) Se donner les moyens d'anticipation

- Participer à des projets de recherches (Junon)
- Réaliser une première évaluation régionale des PFAS

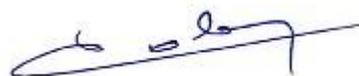
Pour atteindre les objectifs de développement que nous nous sommes fixés, un renforcement des connaissances et des moyens est poursuivi pour répondre à de nouvelles exigences réglementaires (arrêté ministériel du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de la surveillance de la qualité de l'air, arrêté ministériel du 10 juillet 2020 relatif à l'indice de la qualité de l'air, PNSQA), à l'élaboration de plans régionaux et locaux concernant le climat et l'énergie (SRADDET, PCAET) et à l'étude de nouvelles problématiques (odeurs, pollens). Ainsi, il est attendu de maintenir l'équipe de 19 collaborateurs pour répondre aux exigences de l'Etat inscrites dans cet arrêté et pour développer la surveillance de polluants émergents (PUF, pesticides PFAS et NH₃) et pour assurer l'animation et le suivi de l'OREGES. Une coopération avec les AASQA Air Pays de la Loire et Air Breizh est menée depuis plusieurs années afin de mutualiser des moyens et des connaissances sur des thématiques jugées prioritaires (cadastre des émissions, étalonnages). Lig'Air participe au fonctionnement du GIE Syn'AirGIE permettant la mutualisation des achats de matériels entre AASQA et le développement d'outils communs pour les calculs des émissions (PRISME) et d'outils numériques (Signal'air et ATMO DATA) et la mutualisation sur des analyses de polluants (HAP). L'organisation interne est renforcée, notamment en vue d'appliquer la nouvelle norme ISO 9001 version 2015 mais aussi pour assurer la transition numérique et l'élaboration de l'inventaire des émissions tous les 2 ans. La réussite du PRSQA et de son plan d'actions reposera également sur l'assurance de moyens humains et financiers. L'année 2024 verra l'attribution d'une subvention de l'Etat en augmentation permettant de répondre aux nouveaux enjeux (évaluation des plans et programmes (PPA, plan bois), surveillance de polluants émergents (PUF, pesticides, NH₃), anticiper la nouvelle directive sur la qualité de l'air mais également pour répondre aux impacts financiers de l'inflation. Dans l'objectif de développer l'adhésion de nouveaux partenaires, notamment des collectivités concernées par un PCAET, une offre d'accès aux données analysées et aux conseils est réservée aux adhérents. Les bénéfices réels de la Politique Qualité, ainsi que l'avancement du programme d'activités associé, sont évalués périodiquement, au travers des résultats de mesure des processus du Système de Management de la Qualité. Les objectifs associés à chacun des indicateurs de processus sont accessibles dans le Tableau de bord du Système de Management de la Qualité. Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale participent à la révision de la politique qualité et du programme d'activités associé. La Politique Qualité et le programme d'activités associé sont révisés en toute ou partie une fois par an, en Revue de Direction. La direction met en œuvre ces orientations dans le cadre d'un management par processus impliquant tout le personnel. La direction s'engage à donner les moyens nécessaires pour y parvenir et à conduire cette politique qualité en y associant un salarié en charge du suivi permanent du système qualité. La direction sera à l'écoute des attentes des parties prenantes de Lig'Air et des remarques du personnel dans un souci d'efficacité et d'amélioration continue de son système qualité.

La Présidente



Gaëlle LAHOREAU

Le Directeur



Patrice COLIN